



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 4 juin 2012

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE DES MESURES LÉGISLATIVES POUR DONNER PLUS DE CONSISTANCE ET D'ÉQUITÉ AU DROIT CRIMINEL DE L'ÉTAT ET ÉPARGNER DES ACCUSATIONS DE D'INFRACTION NON NÉCESSAIRES À DES MILLEERS DE NEW-YORKAIS

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui, conjointement avec des législateurs, des procureurs de district et des responsables de l'application de la loi, des mesures législatives égalisant les peines en cas de possession publique ou privée de petites quantités de marijuana, donnant ainsi plus de consistance et d'équité au droit criminel de l'État de New York. Cette nouvelle loi épargnera à des milliers de New-Yorkais, principalement des jeunes noirs ou hispaniques, des accusations de méfaits non nécessaires.

« L'annonce d'aujourd'hui vise plus d'équité et de consistance dans nos lois, car il y a une incohérence flagrante dans la façon dont nous traitons la possession de petites quantités de marijuana, a déclaré le Gouverneur Cuomo. C'est un problème qui affecte principalement les jeunes - ils se retrouvent avec une tache permanente à leur dossier pour quelque chose qui devrait être considérée comme une violation. L'accusation rend plus difficile de se trouver un emploi. Ensemble, nous faisons de New York un endroit plus sûr et plus équitable, et nous faisons en sorte que tous les New-Yorkais aient accès à un système juridique sans discrimination basée sur l'âge ou la couleur. »

Le porte-parole de l'Assemblée, Sheldon Silver, a déclaré : « Ce que le Gouverneur Cuomo propose, c'est une clarification logique et, malheureusement, nécessaire de la loi qui existe aujourd'hui. Il est devenu évident que la possession de marijuana est utilisée - et c'est regrettable - pour entacher de façon permanente les dossiers des milliers de jeunes citoyens, surtout des gens de couleurs, sans condamnation criminelle à leur dossier avant cela. C'est excessif et nous devons régler le problème rapidement et façon avisée. »

Le membre de l'Assemblée Karim Camara, président du Caucus législatif des Noirs, Portoricains, hispaniques et Asiatiques de l'État de New York, a déclaré : « Nous félicitons le Gouverneur Cuomo, qui travaille à une plus grande équité dans notre système juridique. Ces mesures législatives feront en sorte que la possession d'une petite quantité de marijuana, publique ou privée, soit traitée comme une violation, et non pas comme une infraction. Cette contravention a nui au futur de trop de New-Yorkais, surtout les jeunes minorités, entraînant la détérioration des communautés partout dans l'État.

En mettant la loi à jour comme il se doit, le Gouverneur aide à créer un État plus fort et plus sécuritaire pour tous les New-Yorkais. »

Le membre de l'Assemblée Hakeem Jeffries a déclaré : « Aujourd'hui, le Gouverneur Andrew Cuomo propose des mesures législatives pour normaliser les peines associées à la possession de marijuana afin de mettre un terme à des pratiques existantes qui nuisent inutilement à des milliers de vies en plus de gaspiller des millions de dollars en ressources d'application de la loi, et ce, tout en nuisant à la poursuite judiciaire des crimes graves. » Durant des années, des milliers de New-Yorkais, principalement de jeunes Noirs et Latinos, ont été accusés d'infraction non nécessaire, nuisant ainsi à leur embauche future et intensifiant les tensions entre les autorités d'application de la loi et les communautés. Ces mesures législatives feront en sorte que les individus en possession de petites quantités de marijuana soient sanctionnés de façon appropriée tout en évitant les dommages permanents à leur dossier. Je remercie le Gouverneur, qui traite tous les New-Yorkais de façon équitable sous la loi de l'État de New York. »

Le Commissaire de police Raymond W. Kelly a déclaré : « Les mesures législatives proposées offrent une approche équilibrée et respectent le décret d'opérations du NYPD émis l'an dernier sur la question. De plus, la qualité actuelle de l'application de la loi par le département doit à la préservation des peines liées à la consommation de marijuana en public. »

Selon le droit criminel actuel de l'État de New York, les individus en possession de 25 grammes de marijuana ou moins offerts à la vue peuvent être accusés d'une infraction de classe B. La possession privée de la même quantité de marijuana constitue une infraction susceptible d'amende. Avec ces mesures législatives, toute possession de petites quantités de marijuana, publiques ou privées, constituerait un méfait susceptible d'amende. La consommation de marijuana dans un lieu public restera une infraction.

La loi de réforme sur la marijuana, signée par le Gouverneur Hugh Carey en 1977, a fait de la possession privée d'une petite quantité de marijuana une violation passible d'une amende maximum de 100 \$ pour les auteurs d'une première infraction en matière de drogue. La marijuana à la vue du public était restée une infraction.

Au fil des années suivant l'adoption de cette loi, les arrestations pour possession de petites quantités de marijuana sont passées de 2000 en 1990 à 50 000 aujourd'hui - principalement dans la ville de New York, où 94 % des arrestations ont lieu chaque année.

L'augmentation des arrestations mineures en lien à la marijuana ont un impact disproportionné sur les jeunes minorités. Sur les individus arrêtés dans l'État de New York l'an dernier, plus de 50 % avaient moins de 25 ans et 82 % étaient soit Noirs ou hispaniques. Des 53 124 personnes arrêtées, moins de 10 % ont été accusées d'un crime. Pour ceux qui ont été arrêtés, ainsi que pour le petit nombre ayant été accusé, cette tache au dossier fait obstacle à l'embauche future.

Le procureur de district de Manhattan, Cyrus R. Vance, Jr., a déclaré : « La sécurité et l'équité sont les deux piliers jumeaux de notre système de justice criminelle. C'est pourquoi je soutiens les changements proposés par le Gouverneur Cuomo sur la loi régissant la possession de marijuana. Ce changement simple et équitable nous aidera à rediriger d'importantes ressources vers les criminels les plus violents et les crimes graves, car franchement, c'est la chose à faire. »

Le procureur de district de Brooklyn, Charles J. Hynes, a déclaré : « Je supporte entièrement les changements du Gouverneur Cuomo apportés à la loi sur la marijuana. Ces mesures législatives favoriseront grandement une approche plus équilibrée des infractions liées à la drogue et compléteront d'autres initiatives progressives existant déjà dans notre communauté. Cela permettra une utilisation plus efficace des ressources d'application de la loi. Je félicite le leadership du Gouverneur Cuomo en la matière. »

Le procureur de district du comté de Queens, Richard A. Brown, a déclaré : « Les mesures législatives proposées offrent le bon équilibre entre les besoins en matière d'application de la loi et les soucis de notre communauté. Nous nous joignons à nos collègues responsables de l'application de la loi pour soutenir les mesures législatives du Gouverneur, qui favoriseront le fonctionnement équitable de notre système de justice criminel. »

Le procureur de district du Bronx, Robert T. Johnson, a déclaré : « Pour le dire simplement, la partie 'à la vue du public' de cette loi est inutile. La législature a déjà décidé que la possession de petites quantités de marijuana constituait un souci mineur pour notre société. La proposition du Gouverneur Cuomo rendra la loi plus consistante et évitera un si grand nombre d'arrestations, ce qui érode la confiance entre les communautés et ceux qui appliquent la loi. »

Le procureur de district de Staten Island, Daniel M. Donovan, Jr., a déclaré : « Le Gouverneur a joué de prudence pour aborder certaines inquiétudes que moi et d'autres procureurs partageons lorsque ces changements ont d'abord été proposés. La loi continuera de répondre au dérangement causé par les gens qui fument de la marijuana en public, et elle n'empêchera pas non plus les agents d'exiger l'identification d'un transgresseur, faisant ainsi en sorte qu'une personne recherchée pour un crime grave ne s'en sorte pas avec une simple amende. D'un autre côté, je suis certain que le NYPD sera en mesure de redistribuer certaines de ces ressources pour s'occuper de crimes plus graves et continuer de faire de cette ville la grande ville la plus sécuritaire en Amérique. »

La procureure de district du comté de Nassau, Kathleen Rice, a déclaré : « Grâce à cette réforme sensée du Code pénal, qui encourage l'équité et la consistance de la loi, le Gouverneur Cuomo améliore les relations entre la communauté et les autorités d'application de la loi. En tant que procureur, je sais que notre relation avec la communauté est l'outil le plus important que nous avons pour garder nos quartiers en sécurité. Cette réforme permettra aux agents de police de continuer à rendre nos rues plus sûres tout en se concentrant sur des crimes plus graves. Je félicite le Gouverneur de ses efforts et il me tarde de mettre en oeuvre ces changements nécessaires. »

Le président de la Patrolmen's Benevolent Association de la ville de New York, Patrick J. Lynch, a déclaré : « La demande de changements du Gouverneur dans la réponse de la police face à la contrebande découverte à la suite d'une interpellation, d'un interrogatoire et d'une fouille bien menés a du sens et fait écho à la modification récente d'une politique émise par le Commissaire de police. La PBA de la ville de New York est favorable aux directives claires et précises pour ses membres en ce qui a trait aux responsabilités de la police dans des cas spécifiques. »

Gabriel Sayegh, directeur de l'État de New York pour la Drug Policy Alliance, a déclaré : « Les accusations trop sévères ont un effet néfaste sur notre système de justice. Elles peuvent gâcher des vies, gaspillent l'argent des contribuables pour des procès inutiles et alimentent la méfiance entre les communautés et les autorités d'application de la loi. C'est actuellement le cas avec la possession publique de petites quantités de marijuana, tout particulièrement pour les communautés de couleur, mais avec les mesures législatives du Gouverneur Cuomo, cette injustice sera bientôt chose du passé. Le Gouverneur devrait être félicité de son leadership et de ses efforts continus pour rendre notre système de justice plus équitable pour tous les New-Yorkais. »

Donna Lieberman, directrice administrative de la New York Civil Liberties Union, a déclaré : « Les communautés et les autorités d'application de la loi doivent travailler ensemble pour préserver la sécurité de notre État. Toutefois, les charges démesurément sévères pour de petites violations érodent la confiance nécessaire au succès de ce partenariat. C'est pourquoi les mesures législatives du Gouverneur Cuomo sont si importantes. En faisant de la possession privée ou publique de marijuana une violation, ces mesures législatives aideront à restaurer la confiance entre les communautés et les autorités d'application de la loi. Au bout du compte, New York sera un État plus sécuritaire grâce à ces mesures législatives. »

###

Des informations supplémentaires sont disponibles au www.governor.ny.gov
Etat de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418